



Fédération québécoise de philatélie

Politique de Soutien aux Clubs Jeunesse

Adopté le 12 septembre 2023 (20230912-03)

	Date	Changements
Revisé #1 :	_____	_____
Revisé #2 :	_____	_____
Revisé #3 :	_____	_____
Revisé #4 :	_____	_____
Revisé #5 :	_____	_____

Politique de Soutien aux Clubs Jeunesse

Objectif : La Fédération québécoise de philatélie (FQP) souhaite appuyer le développement de la philatélie auprès de la jeunesse, laquelle représente, en partie, l'avenir de la philatélie au Québec. Cette politique vient préciser le niveau d'implication qu'il lui est possible d'accorder, selon les outils, les ressources humaines et financières qu'elle a à sa disposition.

Clubs Jeunesse

- Par définition un Club Jeunesse (CJ) est un, ou un ensemble, d'établissements scolaires (écoles, camps de jour, colonies de vacances, etc.) qui est parrainé par un Club Membre (CM) de la FQP. Le CJ fait ainsi partie intégrale du CM qui le parraine.
- La gestion du CJ par le CM est laissée à la convenance de ce dernier. Un responsable du CJ devra être nommé par le CM et devra être connu de la FQP.
- Aucune cotisation annuelle n'est exigée pour le CJ étant donné qu'il fait partie du CM. Cependant, le CM devra tenir compte des jeunes inscrits dans le dénombrement de ses membres, et transmettre l'information à la FQP lors de la demande d'adhésion annuelle.
- Si un CJ décide de fonctionner sans le parrainage d'un CM, il pourra être reconnu directement par la FQP à condition qu'il y ait 5 jeunes et plus inscrits régulièrement dans le CJ et de payer la cotisation annuelle.
- Un CM qui accueille dans ses rangs quelques jeunes pourra recevoir du soutien ou des services, selon certaines conditions énumérées ci-après.

Soutien financier et Services offerts

- Selon la politique de soutien de la FQP, le CM devra faire une demande annuelle de soutien s'il souhaite aider un CJ et ce, distinctement d'une possible demande pour ses propres besoins, laquelle sera approuvée, en tout ou en partie, par le Conseil d'administration (CA) de la FQP.
- Si un soutien est accordé, le CM, via son responsable du CJ, devra procéder à une reddition de comptes (justifier les dépenses) à la Direction générale (DG) de la FQP, sur demande.
- Étant donné l'étendue géographique du Québec et les frais de livraisons élevés, la FQP privilégiera le support financier, et le matériel de type informatique, par rapport à la fourniture de matériel physique.
- Des timbres, de toute nature, provenant par exemple de dons du public, du matériel philatélique, tels que des classeurs, brucelles, loupes, odontomètres, feuilles de rangement, etc., pourront être disponibles à coût réduit. Les frais de livraison seront assumés à part égale entre le CM et la FQP. La FQP continuera de référer aux CM, selon

leur région, les personnes du public qui veulent se départir de surplus de timbres ou de collections.

- Des livres ou cahiers de jeux, tels que la « Pizza timbrée », la « Chasse au trésor », guide d'animation, etc., sont disponibles en bibliothèque (pour consultation), en version informatique, ou en version papier pour les CM, peu importe le nombre de jeunes inscrits. Les frais de livraison seront assumés à part égale entre le CM et la FQP.
- Dans le cas où un jeune philatéliste désirerait préparer une exposition, la FQP pourrait supporter sa démarche en collaboration avec le CM du jeune.
- La bibliothèque de la FQP contient des documents jeunesse; les responsables des CJ, ainsi que tous les membres de la FQP, peuvent consulter les documents au besoin, sur rendez-vous.
- La FQP reste ouverte aux demandes spéciales des CJ et le CA tente de répondre, dans la mesure du possible, à leurs besoins.

Comité Jeunesse de la FQP

- Une équipe de bénévoles est mise en place par la FQP afin d'aider les CJ dans leur développement respectif.
- Un mode de réseautage entre les CJ est établi afin que les clubs communiquent entre eux.
- Dans la mesure du possible, les membres du Comité Jeunesse de la FQP se rencontrent et organisent une journée d'animation, une fois par an, lors d'un événement majeur d'un CM supporté par la FQP. La FQP fournit le matériel nécessaire et assure l'animation par des bénévoles. Le programme est préparé selon le thème choisi.
- Sur demande du Comité Jeunesse, des bénévoles de la FQP se rendent disponibles, à l'occasion, pour la tenue d'un kiosque pour les jeunes lors d'événement par un CM de la FQP.
- Lorsque la FQP reçoit une demande approuvée par le CA pour une école ou un groupe qui souhaite initier des jeunes à la philatélie, des bénévoles du Comité Jeunesse de la FQP fournissent du matériel, et leurs déplacements sont remboursés par la FQP.
- À noter qu'il existe un programme spécifique pour les jeunes de niveau secondaire pour des activités de type parascolaire. L'information est disponible via Édu-Loisir du CQL ou auprès de la DG de la FQP.